

FINALES INTER REGIONALES



23 et 24 mars 2019, ARQUES

GYMNASTIQUE AÉROBIC

TROPHÉE FÉDÉRAL



03 21.39 01 82

contact.amga@gmail.com



COMPLEXE GYMNIQUE, 78 avenue Pierre Mendès France, 62510 Arques



CNDS
CENTRE NATIONAL
DU
POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DU SPORT

ANOUS LES JEUX!
#WeArePartager



Région
Hauts-de-France



Pas-de-Calais
Le Département



CAPSO
COMITÉ DÉPARTEMENTAL D'ASSOCIATION
DU PAS DE CALAIS



SOMMAIRE

I - INFORMATIONS ADMINISTRATIVES.....	3
II - PLAN D'ACCES / PARKING	4
III - RESTAURATION / HEBERGEMENT	6
IV - ACCUEIL CLUBS / ACCREDITATIONS / TARIFS.....	6
V - ORGANIGRAMME / DROITS D'ENGAGEMENT / FORFAITS / DROITS A L'IMAGE / SACEM.....	7
Annexe 1 : OUVERTURE DE COMPTE BUVETTE.....	8
Annexe 2 : ACCREDITATIONS	9
Annexe 3: ENGAGEMENTS.....	10
Annexe 4 : DROITS A L'IMAGE.....	11
Annexe 4 : Fiche SACEM	12

I - INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Coordonnées du COL :

Votre contact : AMGA

Responsable Technique : LENCLOS Laetitia

Adresse : Complexe Gymnique 78 Avenue Pierre Mendès France 62510 ARQUES

Tél : 03.21.39.01.82

E-mail : contact.amga@gmail.com

SITE DE COMPETITION :

Adresse : Complexe Gymnique 78 Avenue Pierre Mendès France 62510 ARQUES

VESTIAIRES ET ECHAUFFEMENTS:

Veillez à ne pas laisser d'objets précieux ou d'argent dans les vestiaires car l'organisateur déclinera toute responsabilité en cas de vol ou de détérioration.

Les vestiaires :

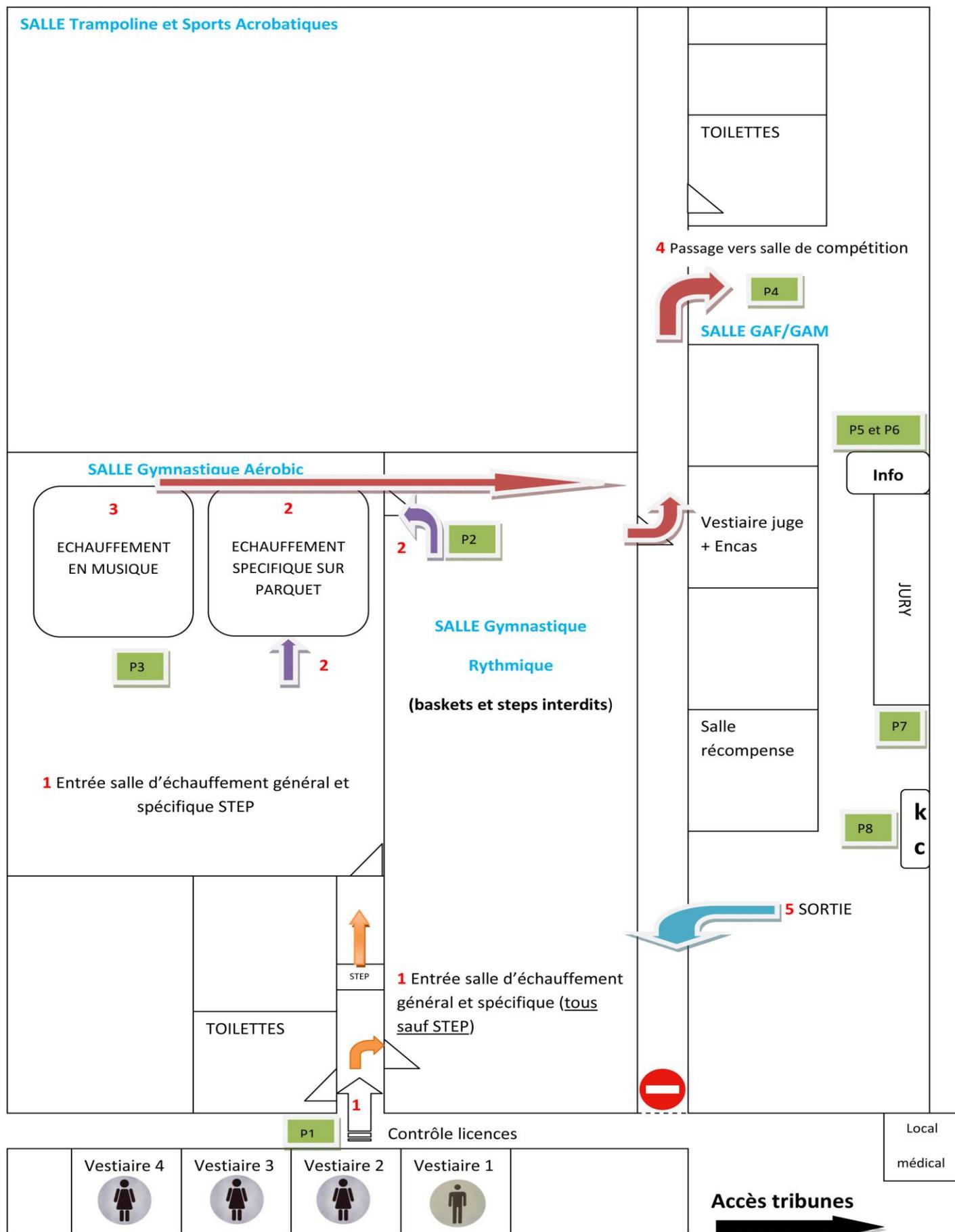
Le vestiaire n°1 sera réservé aux hommes et les vestiaires N° 2/3/4 seront dédiés aux femmes

Echauffements :

Pour la circulation dans la salle lors de la compétition se reporter au plan ci-joint.

Pour les ordres de passage, se reporter à l'organigramme.

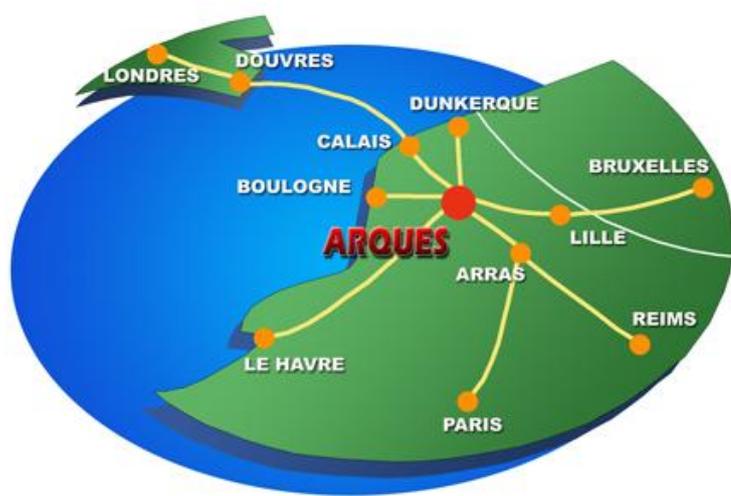
PLAN DE CIRCULATION DANS LA SALLE LORS DE LA COMPETITION



Par la route :

La ville d'Arques se situe **en plein cœur du Nord-Pas-de-Calais** (France), au centre d'un triangle Lille - Dunkerque - Boulogne. Elle est distante de : 40 km de Calais, 45 km de Boulogne, 40 km de Dunkerque, 60 km de Lille, 60 km de Lens...

Comment venir à Arques ?



De Lille : prendre l'autoroute A25 en direction de Dunkerque. Prendre la sortie 11, suivre Hazebrouck puis Saint-Omer.

De Boulogne : prendre la RN 42 en direction de Saint-Omer.

De Calais : prendre la rocade est E15 puis l'autoroute A26 en direction de Saint-Omer. Sortie n°3.

De Dunkerque : prendre l'A16 / E40 en direction de Calais puis la sortie 24. Suivre Saint-Omer.

De Béthune : prendre l'A26 en direction de Saint-Omer / Calais. Prendre la sortie n°5 (Hazebrouck) puis suivre Aire-sur-la-Lys et enfin Saint-Omer.

De Paris : prendre l'A1 en direction de Béthune, Boulogne, Calais puis l'A26, direction Calais. Prendre la sortie n°5 (Hazebrouck) puis suivre Aire-sur-la-Lys et enfin Saint-Omer.

Par le train :

Gare de St Omer situé à 6kms d'Arques.

III – RESTAURATION / HEBERGEMENT

Buvette de la compétition :

Une buvette sera présente sur place pour la restauration du public et des participants.

Pour toute ouverture de buvette, un chèque de caution sera demandé et sera restitué lors de la clôture du compte.

En annexe 1 Fiche d'ouverture de compte buvette

Hébergements :

α Good Night situé au 45 Rue Jean Baptiste Colbert 62510 ARQUES

Tél : 03 21 93 81 20

α Gite les Jardin d'Ilona situé au 40 rue Jules Ferry 62510 ARQUES

Tél : 03 21 95 06 66

α Camping Municipal Beauséjour d'Arques situé rue Michelet 62510 ARQUES

Tél : 03 21 88 53 66

IV - ACCUEIL CLUBS / ACCREDITATIONS / TARIFS / DROIT IMAGE

Accueil :

L'Accueil des clubs commencera 1h avant le début de la compétition.

Accréditations :

Les accréditations seront données au chef de délégation.

Une caution de 2€ par badge sera demandée sur place et sera restituée lors du retour des badges en fin de compétition.

En cas de perte, il sera demandé le règlement de 2€ par badge manquant.

En annexe 2 Fiche d'accréditation à renvoyer avant le 18/03/2019 par mail

Tarifs:

Billetterie :

Pour les mineurs et les licenciés FFG : 4€

Pour les autres : 5€

Gratuit pour les – de 10 ans.

Droits à l'image:

Il est possible que des photos ou vidéos soient prises dans le cadre de la compétition pour des publications papiers et internet. Dans un éventuel refus, nous vous demandons de remplir l'annexe 3. Sans retour de cette annexe, nous considérerons avoir l'autorisation de publication.

Important: Pensez à renvoyer les annexes concernées

Annexe 1 : OUVERTURE DE COMPTE BUVETTE

Club – Ville :

Correspondant :

Adresse de facturation :

Téléphone :

Mail :

Je soussigné, Madame, Monsieur.....représentant le club dedemande l'ouverture d'un compte pour le club cité précédemment lors des finales interrégionales de Gymnastique Aérobic des 23 et 24 mars 2019 à ARQUES.

Je m'engage à régler les frais inhérents à ce compte avant la fin de la manifestation. Je joins à la présente un chèque de caution de 100€ à l'ordre de l'AMGA.

Ce chèque me sera restitué lors du solde de la facture à la restauration. A défaut, il sera encaissé.

N'oubliez pas de venir le rechercher en fin de compétition.

Date

signature

cachet du club

**A déposer complété le jour de la compétition pour toute ouverture de compte
buvette club**

Annexe 2 : ACCREDITATIONS

Date de retour des documents par mail contact.amga@gmail.com avant le 18/03/2019

Chèque de caution sera à donner lors du retrait des accréditations

NOM DU CLUB	
CODE FFG	
VILLE	
NOM DU RESPONSABLE DU DOSSIER	

ACCREDITATIONS

Catégorie	Nombre	NOM PRENOM N°FFG obligatoire
Chef de délégation (1 maximum)		
Juge(s)		
Coachs un à six badge(s) entraîneurs – selon le cahier des charges : - 1 entraîneur pour 1 ou 2 gymnastes sélectionnés - 2 entraîneurs pour 3 à 5 gymnastes sélectionnés - 3 entraîneurs pour 6 gymnastes ou plus sélectionnés		
GYMNASTES		
TOTAL BADGES		

Soit Badges x 2€ = € par chèque de caution à remettre lors de votre venue.

Annexe 3 : DROITS A L'IMAGE

Club – Ville :

Correspondant :

Téléphone :

Mail :

Le responsable du club.....certifie que les responsables légaux (père, mère, tuteur) des gymnastes participants à la compétition, autorisent le club organisateur à prendre des photos et filmer leur(s) enfant(s) dans le cadre de la compétition précitée, et cèdent à la FFG l'image de leur enfant captée dans ces conditions, à titre gratuit, pour une durée de quatre ans pour une utilisation dans ses publications papiers, internet et vidéo.

Indiquer dans le tableau ci-dessous, les gymnastes non autorisés.

Noms	Catégories	Signature du responsable légal

Le non retour de cette fiche, implique l'acceptation du droit à l'image pour l'ensemble des gymnastes de votre club.

Date

signature

cachet du club

A déposer lors du retrait des accréditations.